



PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉS ESOP 2018

La direction du groupe Airbus a réuni vendredi 26 janvier les organisations syndicales pour leur présenter le plan d'actionnariat salariés, ESOP 2018.

Pour mémoire, en 2017 :

- Pas de sursouscription, toutes les actions demandées ont été attribuées.
- 40 441 salariés dans le monde ont acquis des actions dont 35% en France.
- 65 % des salariés en France ont opté pour le PEG.

ESOP 2018

Modalités :

- Actionnariat direct ou via le PEG
- Période de détention obligatoire d'un 1 an dans le cadre de l'actionnariat direct ou de 5 ans dans le cadre du PEG
- Paiement des actions : contribution unique en mai ou paiement échelonné sur 3 mois (prélèvement sur les salaires de mai, juin et juillet)
- 2,2 millions d'actions proposées dont 500 000 actions supplémentaires

Calendrier

- Décision finale du conseil d'administration d'Airbus et détermination du prix de souscription le 14 février 2018
- Publication des résultats annuels d'Airbus le 15 février 2018
- Période de souscription du 22 février au 8 mars 2018
- Augmentation de capital le 3 mai 2018

Nb d'actions acquises par le salarié	Nb d'actions complémentaires attribuées par Airbus	Nb total d'actions reçues par le salarié
5	+4	9
15	+7	22
30	+10	40
50	+13	63
100	+25	125

La CFE-CGC considère qu'augmenter le taux d'actionnariat salariés c'est renforcer l'engagement des salariés dans leur entreprise. Le taux de l'actionnariat salariés est de 3,7% au sein des entreprises du CAC40 alors qu'il n'est que 2,1% chez Airbus. Pour le prochain exercice, en 2019, la CFE-CGC demande un plan d'actionnariat salariés plus ambitieux.

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT



Cfe-Cgc Airbus Helicopters



58613 ou 44394

Téléchargez votre
application

